

**COMPTE-RENDU SUCCINCT
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 novembre 2022 à 18 heures 30**

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Pierre POLARD, Maire.

***Étaient présents :* MM et Mmes Pierre CUESTAS, Anne-Marie DUCLA, Gilles DUCLOS, Estelle FLEUTÔT, Jérôme GARCIA, Isabelle GIL, Sylvie GISBERT, Gilles JOFFRE, Emilie LAMARCQ, Jacques MAURAND, Micheline MIANNAY, Béatrice MILESI, Augustin MINARRO, Isabelle PALM, Alain RIVAYRAND, Patricia VAN HOONACKER, Jean-Claude VIVANCOS, Christian WAUTERS.**

***Procurations :* Chantal DUMONT-GILMOZZI à Jean-Claude VIVANCOS, Laëtitia ANDRIEU à Isabelle GIL, Bruno SALGUES à Gilles JOFFRE.**

***Absent excusé :* Christian ALFARO,**

18h30 : ouverture de la séance

Secrétaire de séance : M. Augustin MINARRO est désigné secrétaire de séance

Installation de Madame VAN HOONACKER Patricia dans ses fonctions de conseillère municipale suite à la démission de Monsieur ESPOSITO en date du 5 novembre 2022.

**M. le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 septembre 2022.
Le PV est adopté à l'unanimité.**

Ordre du jour :

- 1. Rapport d'activité 2021 de la communauté de communes Sud Hérault**
Approbation à l'unanimité.
- 2. Convention avec la communauté de communes Sud Hérault pour le service Application du Droit des Sols (ADS)**
Approbation à l'unanimité.
- 3. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**
Approbation à l'unanimité.
- 4. Caserne de gendarmerie – modification de la maîtrise d'ouvrage**
Approbation à l'unanimité.
- 5. Réhabilitation des réseaux humides des rues Molière, du Château, de la Treille, Béranger, Neuve et de l'avenue de Poilhes – demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du département de l'Hérault**
Approbation à l'unanimité.
- 6. Budget Eau et Assainissement – Décision Modificative n°2 - protocole transactionnel**
Approbation à l'unanimité.

- 7. Clôture du budget « lotissement de l'Hort »**
Approbation à l'unanimité.
- 8. Clôture du budget « rivière basse »**
Approbation à l'unanimité.
- 9. Cession de terrains – les Cagnes**
Approbation à l'unanimité.
- 10. Cession du rez-de-chaussée du bâtiment place Jean Jaurès**
Approbation à l'unanimité.
- 11. Cession de la parcelle M297**
Approbation à l'unanimité.
- 12. Acquisition à l'amiable de la parcelle K 58**
Approbation à l'unanimité.
- 13. Renouvellement de la promesse de bail pour la centrale photovoltaïque**
Approbation à l'unanimité
- 14. Devenir de la parcelle A61- pas de vote débat reporté en 2023.**
- 15. Bilan des cessions/acquisitions de la commune pour l'exercice 2022**
Approbation à l'unanimité.
- 16. Dispositif de soutien aux sapeurs-pompiers volontaires**
Approbation à l'unanimité.
- 17. Convention Environnement Numérique de Travail pour la période 2022-2023**
Approbation à l'unanimité.
- 18. Contrat d'assurance statutaire du personnel communal pour la période 2023/2025**
Approbation à l'unanimité.
- 19. Convention avec le CDG34 pour une Mission de Délégué à la Protection des Données**
Approbation à l'unanimité.

20. Décisions du Maire

- Illuminations festives 2022 – TRAVESSET - 20 789,00 € HT
- Acquisition de la parcelle C493 par exercice du droit de préemption "Espaces Naturels Sensibles" - PUECH DU THOU - 2 400,00 € HT
- Parc du St Laurent - modification du marché – BRLEN - 13 115,00 € HT
- Marché pour une étude de valorisation patrimoniale et paysagère du canal du midi dans le centre urbain de Capestang - Agence Action Territoires - 35 775,00 € HT
- RD 11 - mise à la côte d'ouvrages – EUROVIA - 2 988,00 € HT
- STEP - Remplacement du groupe froid préleveur en entrée de station – SUEZ - 1 168,00 € HT
- STEP - Réhabilitation du bassin de décantation – SUEZ - 31 550,00 € HT
- Réalisation des enrobés sur le quai de la Seine - BESSIÈRE - 13 840,00 € HT
- Collégiale - nettoyage des lustres - SARL VALLUX - 3 850,00 € HT
- Convention d'assistance juridique - SCP VPNG

- Acquisition parcelles K827 et 828 par exercice du droit de préemption urbain - BD LAFAYETTE - 420 000,00 €
- Diagnostics préalables à une vente immobilière - OSTAL DIAG - 1 050,00 € HT
- Marché pour la fourniture et la mise en place d'un système de vidéosurveillance – ABSYS - 60 868,98 € HT
- Réhabilitation de la voirie du quai de la Seine entre les rues du Théron et Béranger – EUROVIA - 7 820,00 € HT
- Travaux sur la partie aval du ruisseau du Saint Laurent - BRL EN - 9 587,50 € HT
- Climatisation des salles de classe de l'école élémentaire - commande centralisée - AG THERM - 4 483,51 € HT
- Mission d'accompagnement et de conseil - ATELIER CONCEPT - 10 000,00 € HT
- Budget général - DM n°3 - Remboursement caution
- Ruisseau de Saïsses amont - essais préalables à la réception - ASSAINISSEMENT 34 - 5 710,00 € HT
- Réhabilitation des réseaux EU et AEP de rues dans le centre du village - Maîtrise d'Œuvre – ADUÈCHA - 26 975,00 € HT
- Travaux sur le réservoir d'eau potable – SUEZ - 18 667,00 € HT
- Ruisseau de Saïsses amont - modification du marché – BESSIÈRE - 78 774,50 € HT
- Mise en place d'un répéteur à l'accueil de la mairie – ABSYS - 6 200,15 € HT
- Délégation à la première Adjointe pour la signature des actes de vente de l'opération "rivière basse"

- Bail Marine BOULEN
- Réhabilitation des réseaux EU et AEP de l'avenue de Poilhes - Maîtrise d'Œuvre – ADUÈCHA - 6 565,00 € HT
- Budget général - DM n°4 - Augmentation des crédits sur le compte médecine du travail
- Marchés pour l'extension de l'école maternelle - 14 lots attribués sur 15 - 1 342 042,59 € HT
- Avenue de Poilhes - Repérage amiante et recherche des Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques avant travaux - CABINET BOGUET - 3 301,20 € HT
- Budget général - DM n°5 - Remboursement caution
- Relevé topographique pour l'opération Grangette / Viala – GASQUEZ - 4 200,00 € HT

21. Questions diverses

Les questions orales des élus de l'opposition seront détaillées dans le PV de séance

clôture de la séance à 20h15

Fait à Capestang, le 30 novembre 2022

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Pierre POLARD

L'ensemble des délibérations est à disposition du public au secrétariat de la mairie.